

**REGLEMENT DU TOURNOI DU JUDO-CLUB LE SAMOURAÏ**  
**DE ST ROMAIN DE JALIONAS (38)**  
**DIMANCHE 18 JANVIER 2026**

**ARTICLE 1 :**

Le tournoi est sous forme de poule de 3, 4 ou 5, pour l'ensemble des catégories, de mini-poussins à séniors/vétérans.

**ARTICLE 2 :**

Combats debout pour toutes les catégories.

**ARTICLE 3 :**

Les judokas doivent être en règle : TITULAIRE DE LA LICENCE F.F.J.D.A. (sous la responsabilité des clubs participants) et du certificat médical ou du passeport tamponné et signé par le médecin.

**ARTICLE 4 :**

Récompenses pour tous les participants. Elles seront remises à la fin de chaque poule.

**ARTICLE 5 :**

Arbitrage : le tournoi se déroulera suivant les règles de la F.F.J.D.A.

Pesée : sur place le jour de la compétition

**ARTICLE 6 :**

Le club organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances le nécessitent pour le bon déroulement du tournoi. En cas de litige, le club organisateur se réserve seul le droit de statuer.

**ARTICLE 7 - Responsabilité :**

Le judo club le Samouraï décline toute responsabilité en cas d'accident, de dégradation ou de vol au cours de la manifestation tant pour les judokas que pour les spectateurs. Chaque club est responsable de ses judokas et supporters pour toute dégradation causée à l'extérieur et à l'intérieur de l'enceinte du gymnase.

**ARTICLE 8 :**

**L'entrée est payante, 2,50 € pour le public, gratuite pour les enfants de moins de 15 ans, les judokas et les coaches.**

**ARTICLE 9 :**

Chaque club doit respecter le code moral du JUDO. Nous rappelons que ce tournoi est amical. Un seul responsable par club sera admis au bord des tapis (badge obligatoire). Le coach doit être « **DISCRET** », intervenir uniquement auprès de son combattant. Il ne devra en aucun cas déranger le combat, ou intervenir sur l'arbitrage ou sur l'autre combattant, sous peine d'exclusion de la manifestation.

**ARTICLE 10 :**

**Tous les clubs doivent avertir de leur venue et si possible, du nombre de judokas participants au plus tard le 15 janvier 2026 : [contact.samourai38@gmail.com](mailto:contact.samourai38@gmail.com)**

**ARTICLE 11 : Classement des clubs :**

**A l'issue de la compétition, un classement des clubs est réalisé. Ce classement est basé sur les résultats individuels lors des phases de poules.**

**1<sup>ère</sup> place : 10 points - 2<sup>ème</sup> : 5 points - 3<sup>ème</sup> place : 2 points - 4<sup>ème</sup> et plus : 1 point.**

**Les 6 premiers clubs du tournoi seront récompensés.**